Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

C A N A D A **Frelighsburg le 16 novembre 2011**
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI

Une séance spéciale du conseil municipal s'est tenue à l'Hôtel de Ville le 16 novembre 2011 à 19h. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Roland Lemaire.

Conformément à l'article 157 du code municipal, les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 14 novembre 2011, aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

Est absent le conseiller Pierre Parent.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s:

MM. Gérald Van de Werve Charles Crawford
Louis Roy
MME. Michèle Desmarais Lucie Trudel

Madame Anne Pouleur directrice générale, secrétaire-trésorière est présente.

SUJET : Une assemblée publique d'information portant sur la construction des Infrastructures des eaux usées et potable s'est tenue à la salle du conseil municipal.

Monsieur François Reid gestionnaire pour la Municipalité dans le dossier de la construction des infrastructures des eaux usées et potable fait une présentation aux contribuables de l'état d'avancement des travaux et des déboursés qui ont été réalisés à ce jour. Par la suite il informe les contribuables sur le protocole d'entente liant la Municipalité au MAMROT pour les travaux qui sont subventionnés par le programme FIMR., et de l'impact de ceux-ci sur le règlement d'emprunt. Par la suite il répond aux questions des contribuables.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Lemaire remercie Monsieur Reid et clôt la séance à 20h30.

_____ _____
Anne Pouleur Roland Lemaire
Directrice générale Maire
Secrétaire-trésorière

« « « «

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

C A N A D A **Frelighsburg le 16 novembre 2011**
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI

Une séance spéciale du conseil municipal s'est tenue à l'Hôtel de Ville le 16 novembre 2011 à 20h40. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Roland Lemaire.

Conformément à l'article 157 du code municipal, les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 14 novembre 2011, aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

Est absent le conseiller Pierre Parent.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s:
MM. Gérald Van de Werve Charles Crawford
Louis Roy
MME. Michèle Desmarais Lucie Trudel

Madame Anne Pouleur directrice générale, secrétaire-trésorière est présente.

AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT 138-11-2011 CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Avis de motion est par la présente donné avec dispense de lecture, par le conseiller Gérald Van de Werve qu'à une prochaine séance de ce conseil, ordinaire ou spéciale, lui ou un autre à sa place proposera l'adoption du règlement 138-11-2011 portant sur l'application du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

RÉS 771-11-11 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est résolu à l'unanimité

DE : Lever la séance.

ADOPTÉ

_____ _____
Anne Pouleur Roland Lemaire
Directrice générale Maire
Secrétaire-trésorière

« « « «